

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 71 (1991)
Heft: 2: 700 ans, et après?

Artikel: Évolution démographique de la Suisse et perspectives
Autor: Gilliand, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution démographique de la Suisse et perspectives

Pierre Gilliland, Professeur à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique, Lausanne

La Suisse dénombre actuellement 6,8 millions d'habitants. La forte immigration durant les années cinquante et soixante est alors cause d'un important accroissement démographique. Masqué par l'afflux des immigrants - jeunes pour la plupart -, le vieillissement de la population se prononce dès le milieu des années septante. D'une part, la récession de 1974-76 conduit d'abord à un reflux migratoire, puis à une politique de stabilisation du nombre d'étrangers ; ceux-ci représentent maintenant environ 16 % des résidents. D'autre part, la fécondité est très faible ; la base de la pyramide des âges se creuse, tandis que s'élargit le sommet. La Suisse pourrait devenir l'un des pays les plus vieillis du monde à l'horizon 2025.

L'approche démographique est pertinente pour s'interroger sur l'évolution à venir et les perspectives socio-économiques qui pourraient en découler, pour un pays de dimensions territoriale et démographique restreintes, sis au centre de l'Europe.

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Longtemps, la Suisse demeure un pays pauvre. Dans les limites du territoire actuel, sa population atteint le million avant 1600, 1,7 million en 1800. L'émigration est forte durant le XIX^e siècle. On dénombre 3 millions d'habitants vers 1890. Dès lors, le solde migratoire s'inverse, signe de l'amorce d'une amélioration économique.

A l'écart des combats de la Deuxième Guerre mondiale, l'appareil de production étant intact à la fin des hostilités, la Suisse va devenir un pays prospère. De 4,7 millions en 1950, le nombre de résidents augmente de plus d'un tiers en un quart de siècle pour atteindre 6,4 millions en 1975. Depuis, le rythme d'accroissement est limité.

L'indice synthétique de fécondité chute de 2,7 enfants par femme en âge de procréation en 1964 à 1,5-1,6 en 1976 ; il est resté semblable depuis. Aussi le taux de reproduction est-il, en

Suisse, bien au-dessous du seuil de remplacement des générations. Inférieure à 10 % en 1950, la proportion des personnes âgées de 65 ans s'approche de 15 % maintenant.

Comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, la nuptialité diminue dès la fin des années 60, tandis que s'accroît la divortialité. La structure des ménages se diversifie, alors que leur taille moyenne continue de régresser. En revanche, le nombre des ménages est en nette augmentation. La proportion des logements occupés par des personnes vivant seules passe de 14 % en 1960 à 29 % en 1980 ; elle est probablement de l'ordre de un tiers actuellement. La part croissante des grands vieillards en est une cause prépondérante ; elle influe aussi sur la demande de placement en institutions médico-sociales.

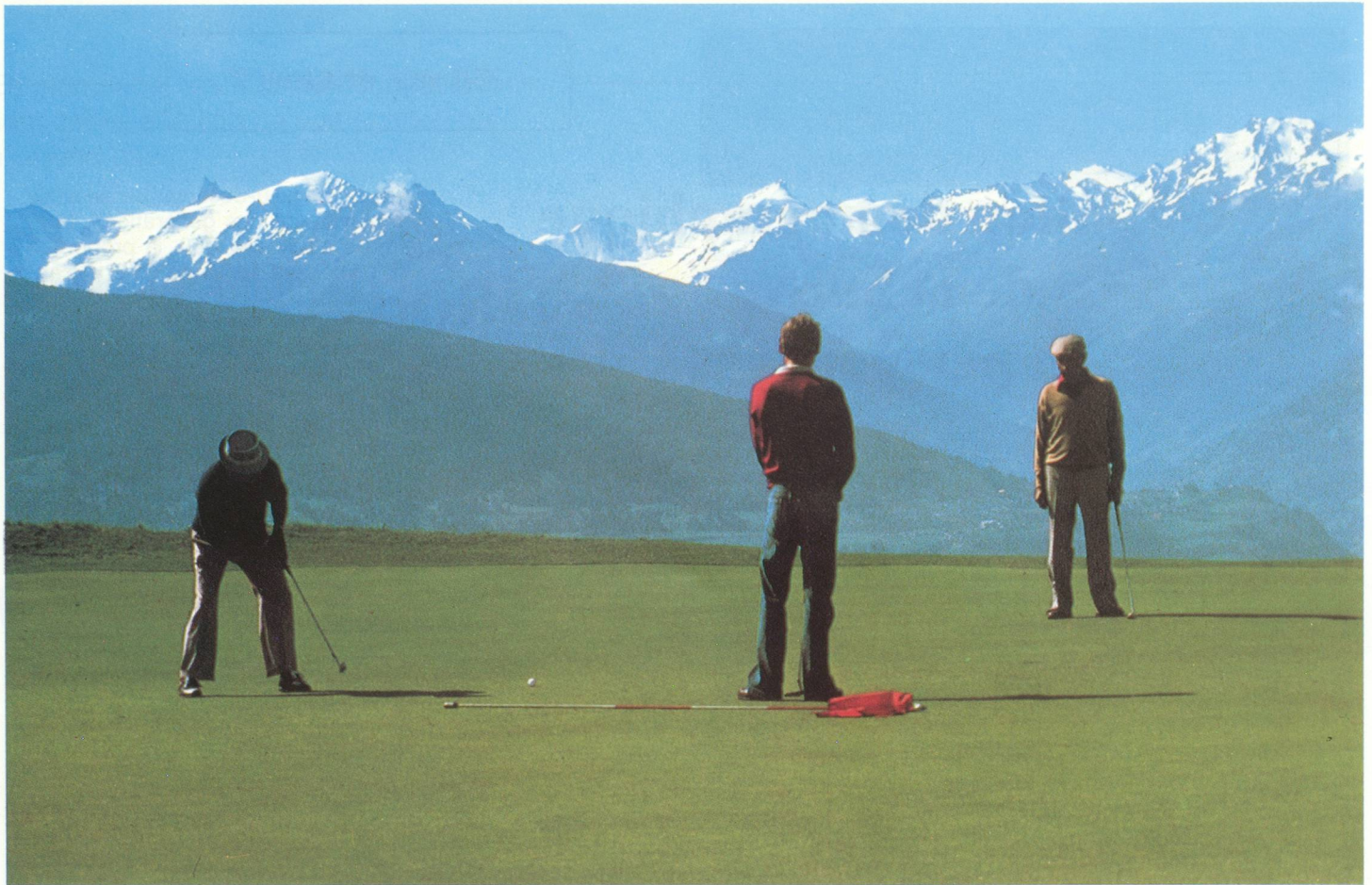
PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

La volonté de stabilisation du nombre d'étrangers limite l'immigration depuis une quinzaine d'années. Cependant, le statut de «saisonniers» - jusqu'ici élément de régulation démo-économique - a des limites : après quelques années, le regroupement familial devient possible.



...«La Suisse pourrait devenir l'un des pays les plus vieillis du monde en l'an 2025»...

Photo : Alain Ceccaroli, Alpes suisses, Glacier de Grindelwald, Grindelwald, Berne, 1988. © Musée de l'Elysée, Lausanne.



A L'IMAGE DU PRESTIGIEUX GOLF
DE CRANS-SUR-SIERRE,
GASTON BARRAS CONSTRUIT POUR VOUS
DES RÉSIDENCES DE GRANDE QUALITÉ



St Andrews, un chalet de 8 appartements, construit par Gaston Barras

AGENCE IMMOBILIÈRE
GASTON BARRAS

VENTE — LOCATION

3963 CRANS-SUR-SIERRE VALAIS/SUISSE

TÉLÉPHONE 027 / 41 27 02 - TÉLEX 473 805

Fax : 027/414671

LA MAISON DU VALAIS

20, rue Royale
75008 PARIS

Tél. : (1) 42 60 22 72
(1) 42 60 23 75

En outre, le nombre de requérants d'asile enfile ces dernières années. Par ailleurs, le taux de chômage n'est que de l'ordre de 1 % ; une pénurie de personnel qualifié sévit dans plusieurs branches économiques. Situation présentement privilégiée de la Suisse, le marché du travail est dit « asséché ». Les zones frontalières - Genève, Bâle et le Tessin notamment - aspirent des « navetteurs » des régions voisines de France, d'Allemagne et d'Italie. Aussi la part des travailleurs étrangers en Suisse - résidant sur son territoire ou en dehors - est-elle très élevée.

Septcentième anniversaire de la Confédération helvétique. On peut se demander si - avec l'extension vraisemblable de la Communauté européenne et nos hésitations - la Suisse n'aura bientôt plus qu'une seule frontière, et restera une sorte d'île au sein de l'Europe ! 700 ans... et après ?

En tout cas l'évolution démographique à venir dépend de multiples facteurs. Une perspective de l'OCDE suppose - en l'absence de migrations - une diminution du nombre de résidents en Suisse au début du siècle prochain. Une variante des perspectives établies par l'Office fédéral de la statistique prévoit environ 7 millions d'habitants à l'horizon 2025 ; ce scénario, estimé plausible il y a peu, est maintenant révisé à la hausse ; l'effectif des habitants atteindra plutôt, à cette date, 7 1/2 millions. Même en ce cas, la part des personnes âgées de plus de 65 ans dépassera un cinquième de la population résidante : proche du million en 1990, leur nombre sera voisin de 1,5 million en 2025 ; et la part des vieillards au delà de 80 ans au sein du groupe âgé (vieillesse secondaire), s'élèvera d'environ un cinquième à un quart.

INTERDÉPENDANCE ET COMPLÉMENTARITÉS : LA SUISSE N'EST PAS UNE ÎLE

L'évolution démographique de la Suisse ces prochaines décennies sera de même nature que dans les autres pays européens ; le vieillissement va se prononcer. Cependant les décisions politiques concernant la population d'origine étrangère, en particulier le statut des « saisonniers », les liens avec la Communauté européenne, etc., auront des incidences migratoires. S'il n'y a pas lieu d'attendre d'am-

ples mouvements, les effets se marquent d'autant plus, en proportion, que le nombre d'habitants est faible. Or la taille démographique de la Suisse est restreinte, relativement à celle de ses voisins que sont la France, l'Italie, l'Allemagne, ou à peine plus loin, la péninsule ibérique.

Si la Suisse pouvait maintenir une politique migratoire restrictive, alors le nombre d'habitants pourrait régresser au début du siècle prochain. Si l'économie demeure prospère, la pénurie de personnel sera durement ressentie, car la relève professionnelle sera limitée : les générations « creuses » des années 70 et 80, arrivant en âge d'activité durant les années 90 et le début du XXI^e siècle, ne suffiront point à satisfaire les besoins.

Nul n'est devin. Une approche prospective permet toutefois de cerner un futur possible. Une libre circulation des personnes induira un flux positif - quoique limité - de migrants européens, adhésion ou non de la Suisse aux Communautés ; surtout la pression migratoire provenant de pays plus éloignés ne se relâchera pas. Certes la densité démographique de la Suisse est élevée, compte tenu de son territoire accidenté. Il n'est guère imaginable de recourir à nouveau à une ample immigration, similaire à celle qui a suivi 1945. Mais une main-d'œuvre rare et une relève autochtone insuffisante en Suisse élargiront les mailles du filet de restriction migratoire. Cela est d'autant plus vraisemblable que la fécondité - hypothèse plausible - ne remontera pas durablement au-dessus du seuil de remplacement des générations, et que la population active est en voie de net vieillissement.

Le rapport des bénéficiaires de pensions de vieillesse s'alourdit relativement aux actifs potentiels ; de jeunes migrants étrangers - comme ce fut le cas de 1945 à 1974 - accroissent le « dénominateur », allègent ainsi la charge du financement de la prévoyance vieillesse. Si le taux de chômage reste faible, gageons que cet argument aura quelque poids !

Plus important probablement, les besoins en personnel de maintes branches économiques créeront un appel de main-d'œuvre, hautement qualifiée ou dans des domaines attirant peu les Suisses : agriculture, hôtellerie, bâtiment, entre autres. Le tourisme est une branche économique importante ;

la demande de logements va poursuivre sa course ; la construction d'infrastructures (écoles, établissements hospitaliers, immeubles commerciaux et industriels, voies routières et ferroviaires, etc.) et leur renouvellement sont loin d'être terminés. Par ailleurs, le vieillissement démographique accroît - toutes autres choses égales - les besoins en personnels de santé ; déjà la proportion d'étrangers, de nombreuses nationalités, est fort élevée parmi les soignants des hôpitaux et parmi ceux qui s'occupent des grands vieillards en milieu médico-social ; avec la baisse du temps consacré à l'activité professionnelle, alors que la durée moyenne de vie continue de s'allonger, la pénurie y est en quelque sorte programmée.

Les adaptations des structures économiques et sociales seront certes multiples. Pourtant les besoins et souhaits de la population augmentent plus vite que la possibilité de les satisfaire. Il serait étonnant que la Suisse, pays grandement exportateur de produits de précision qui assurent une part de son succès économique et de son bien-être matériel, élève des barrières à ses frontières ; plus douteux encore qu'elle ne s'enferme dans un réduit et vise intentionnellement une diminution du nombre de ses habitants - ainsi que d'aucuns le réclament -, ce qui la contraindrait à limiter la circulation des personnes, et en contrepartie à devoir restreindre les échanges de biens et des services. Dans une Europe en mouvement et dans un monde marqué par l'interdépendance et les complémentarités, il y a décidément peu de raisons que la Suisse devienne un îlot politique et démographique. ■

36 16
code CECOM

■
**Le service télématique
de la
Chambre de Commerce
Suisse en France**

■
**à votre disposition
24 h / 24**

C'EST TERRIBLE, L'ÉCART ENTRE
LES PAYS PAUVRES ET LA SUISSE
NE CESSE DE S'ACCROÎTRE.

